

COMPTE RENDU DU CTL DU 11/09/2012

Spécial CTL...

Ordre du jour

- Approbation du nouveau règlement intérieur
- Formation professionnelle : bilan 2011/2012, projet de plan de formation 2012
- Point sur le budget au 30/08/2012
- Bilan du dispositif CVT (Conditions de Vie au travail)
- Modifications horaires : CFP Souillac, Martel et permanence Vayrac
- Bilan de la notation filière fiscale 2011 (gestion 2010)
- Questions diverses

Siégeaient pour la CGT : Cécile GUILLAUMARD et Fabrice BOURGEOIS

Approbation du nouveau règlement intérieur

Comme lors du CHS et des CAP, la direction nous a présenté ce règlement intérieur en nous indiquant qu'il n'était pas amendable. Puisqu'aucune discussion n'est possible, la CGT a voté contre.

Formation professionnelle

Les règles changent chaque année, il est impossible de faire des comparaisons détaillées : tantôt les données nous sont présentées par année civile, tantôt par année scolaire... La Directrice l'a d'ailleurs reconnu.

Commentaire de la CGT :

Comme chaque année, nous regrettons de constater que le nombre d'agents formés diminue inexorablement (-1% en 2011). La situation de plus en plus tendue dans les postes et services n'est sans doute pas étrangère à cette nouvelle baisse ! De même que les remboursements de plus en plus « tatillons » des frais de déplacement ou que le manque de clarté du catalogue de formation, perdu quelque part au fond du site Ulysse départemental...

Nous avons aussi constaté que la moitié des formations étaient suivies par les cadres A (49%, contre 32% pour les B et 19% pour des C), et qu'un tiers des formations étaient dispensées au niveau national (Paris, Nevers, Noisiel). Nous avons rappelé qu'il est plus que temps de se pencher sérieusement sur les techniques de visio-conférence, qui permettraient d'éviter de longs et fastidieux voyages pour les stagiaires et de soulager un peu notre budget départemental.

Budget

Le budget 2012 était déjà notoirement insuffisant, nous l'avions clamé haut et fort lors du CTL qui y était consacré, mais il est encore amputé de près de 20 000 €. On n'a pas fini de subir les économies de bouts de chandelle...



Bilan d'étape du dispositif CVT (Conditions de Vie au travail)

Une nouvelle fois, l'ACMO et la direction nous ont vanté les mérites du Document Unique sur les risques professionnels, du TBVS, le fameux tableau de bord de Veille sociale, et de toute la panoplie de tableaux Excel que tout bon DRH (y compris à France-Télécom) se doit d'avoir.

Commentaire de la CGT :

Nous avons rappelé que s'il est important de quantifier et de mesurer les risques encourus par les agents sur leur lieu de travail, il est encore plus urgent de se donner les moyens de les prévenir ou d'y remédier. A quoi vous servira votre ordonnance si vous n'avez pas les moyens d'aller à la pharmacie ???

Alors qu'on ne vienne pas nous parler de « qualité de l'environnement physique » quand on nous refuse le remplacement de fauteuils hors d'âge, qu'on n'a pas les moyens d'équiper d'écrans 22" tous les agents qui le souhaitent, et qu'on ne vienne pas non plus nous parler de prévention du stress quand on fait voter des suppressions d'emploi et qu'on soutient des chefs de services aux méthodes plus que brutales.

Modifications d'horaires

A Vayrac, la permanence du mardi matin ne sera plus assurée. Il ne reste plus que celle du jeudi matin (9h-12h). La trésorerie de Martel ne sera plus ouverte le lundi, ni le vendredi. Pour la trésorerie de Souillac, il s'agit juste d'un glissement d'horaire (ouverture à 9h au lieu de 8h30, et à 13h30 au lieu de 14h00).

Commentaire de la CGT :

Nous nous sommes évidemment opposé aux propositions concernant Vayrac et Martel, qui marquent un énième recul des services publics en milieu rural, et nous avons voté pour la proposition de Souillac, qui répondait à un souhait des agents.

Bilan de la notation Filière Fiscale (année 2010)

Exercice récurrent et convenu, qui n'appelle généralement pas de commentaire, mais qui cette année prend une saveur particulière : Le seul agent qui s'est vu sanctionné par une baisse de note en 2010 a obtenu le concours d'inspecteur l'année suivante... La crédibilité des notateurs et du système en général en prend un sacré coup !

Questions diverses

• Suite au passage de l'office HLM en comptabilité privée (auquel la CGT Finances Publique du Lot s'est fermement opposée, mais bien seule, malheureusement), la caisse de la paierie, qui va perdre l'essentiel de sa fréquentation, va fusionner avec celle de la TP Cahors.

• Permanences : l'administration réinvente les maisons des services publics ! Après nous avoir critiqué pendant de nombreuses années, la direction trouve subitement toutes les vertus du monde à la mutualisation des énergies au sein des maisons des services publics. La CGT Finances Publiques du Lot, à l'initiative du projet de maison des services publics il y a de nombreuses années, reste à la disposition de la direction pour le mettre en application non seulement sur les permanences, mais aussi pour toutes les trésoreries.

• Les 3 organisations représentées au CTL ont alerté solennellement la direction sur la situation d'extrême tension qui règne actuellement au SIP-SIE de Gourdon. La Directrice a tenté de minimiser l'affaire, la considérant comme un simple défaut de communication de la part de la chef de service...

• Enfin, la CGT Finances Publiques du Lot est revenue sur le tract dénonçant la publicité faite à une société privée par la direction pour vendre ses agendas. Ce tract avait visé juste, si l'on en juge par la réaction de la direction : « Diffamatoire » avait elle proclamé en Une d'Ulysse Lot. Nous l'avons donc interrogé sur ce qu'elle considérait comme mensonger et portant atteinte à son honneur. Rien n'étant faux dans notre article, elle a bien du finir par admettre qu'il n'y avait pas diffamation.

